

Flash Info TTA-CAS : CSAL du 19/10/2023

Vous pouvez retrouver notre déclaration liminaire, ainsi que le compte rendu « général » des débats sur notre site : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/>

Voici, en bref, quelques informations spécifiquement sur des sujets TTA-CAS :

Recrutement de contractuels pour la TTA-CAS :

La Direction locale nous informe que 2 contractuels supplémentaires seront recrutés d'ici le 31/12/2023 pour la TTA-CAS. Un autre sera recruté mais « fléché » SIV pour rejoindre la mission transférée à la Division Comptabilité.

Solidaires Finances Publiques 31 a de nouveau formulé notre exigence de recrutement d'agent·e·s sous statut, et surtout à la hauteur des besoins pour faire face à la charge de travail et aux missions tant pour le CAS que pour la TTA.

Rémunération des contractuels :

Sur la question posée à la HMI sur la rémunération des contractuels et les indemnités particulières (Allocation complémentaire de fonction « téléphone ») touchées par les agent·e·s fonctionnaires, *Solidaires Finances Publiques 31* a relayé le questionnement en séance. Il est confirmé que l'ACF s'applique uniquement aux personnels titulaires. Suite à notre demande, et à notre rappel des contrats précaires avec faible rémunération et droits moindres, la Direction va solliciter la DG pour expertiser le sujet. En clair, voir si dans le cadre des contrats il peut y avoir une prise en compte, avec abondement de la paye, sur des situations particulières et prise en compte de pénibilité/sujétion.

Avenir de la TTA-CAS

Sur les sujets abordés dans nos dernières publications et évoqués à la HMI (avenir du CAS, calibrage des effectifs en lien avec la « priorité amende » sur la TTA-CAS), la Direction locale n'a aucune info à ce stade. Nationalement *Solidaires Finances Publiques* a évoqué le sujet au CSAR tenu la semaine dernière et la DG évoque des réflexions en cours.

Nous en saurons sûrement plus début novembre, car le Délégué Inter-Régional (représentant de la DG pour l'Occitanie) nous accorde une audience suite à notre interpellation :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/389-lettre-au-delegue-interregional.html>

La TTA-CAS à la future Cité administrative fin 2024 ?

Comme déjà évoqué la Direction locale envisage un positionnement de la TTA-CAS sur la nouvelle Cité Administrative (décision définitive en décembre).

Elle nous a transmis (vous pouvez nous demander ces documents : regis.lagrifoul@dgfip.finances.gouv.fr des premiers plans et projets remis par le cabinet d'études grassement payé pour envisager la localisation des services sur les sites Toulousains et sur Balma. Les équipes de *Solidaires Finances Publiques 31* sont revenues longuement sur notre refus « d'ensardinement des personnels » et sur la prise en compte des réalités de nos métiers et de nos missions. Pour la TTA-CAS, nous avons pointé : la problématique du courrier, l'impératif ergonomique pour le CAS et les espaces nécessaires à la TTA (papier, effectifs)

L'impératif sera absolument à une totale transparence, à une présentation à toutes les équipes pour recenser les besoins et propositions. Les documents ont été transmis aux chefs de services et la BIL s'engage à rencontrer les équipes pour faire un point avec elles.



Ce dossier est central pour notre vie au travail ! Faisons-nous entendre !

CSA du 19/10/2023 : les infos de *Solidaires Finances Publiques 31*

De ce tract à la liminaire en passant par plusieurs compte-rendus spécifiques ou généraux, vous pouvez retrouver toute l'actualité de ce CSA et plus largement l'information de *Solidaires Finances Publiques 31* sur le site local du syndicat <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/>



Section de Haute-Garonne



Déclaration au CSAL du 19/10/2023

Monsieur le Président,

Le contexte dans lequel s'ouvre ce CSA local est d'une violence extrême. *Solidaires Finances Publiques 31* condamne avec force et avec la plus grande détermination les crimes de guerre du Hamas en Israël contre des civils et désarmé-e-s, y compris des enfants. Rien ne peut justifier de tels crimes. Quelles que soient les horreurs commises, elles ne peuvent être réparées par de nouvelles horreurs. Or, depuis le 7 octobre, la Palestine et Israël s'enfoncent dans l'horreur dont les civils de chaque camp sont les victimes. Le blocus de la bande de Gaza, la privation de ses deux millions d'habitants-e-s des ressources vitales (notamment la nourriture et l'eau) et les bombardements ciblant civil-e-s, hôpitaux, écoles, centrales électriques ou immeubles de presse sont également inacceptables. Parce que chaque vie compte, celle d'un enfant de Sderot comme celle d'un enfant de Gaza et que tout doit être fait pour qu'une paix juste et durable soit possible.

Sur notre territoire, l'assassinat du professeur Dominique Bernard à Arras, ainsi que les 2 personnes blessées dans l'enceinte d'un lycée nous mettent dans l'effroi face à cette escalade de la violence. *Solidaires Finances Publiques 31* condamne cet acte odieux et apporte sa solidarité à la famille et à ses collègues, mais aussi à tous les personnels de l'Éducation Nationale pris pour cible au nom d'un terrorisme religieux.

Notre monde va mal et il y a urgence à reconstruire un monde de paix, de justice et de solidarité. Plus que jamais, les peuples citoyens doivent réaffirmer avec force leur attachement aux libertés, sans jamais transiger face à ceux qui prônent la haine et la division. L'État, au travers de ses services publics, doit être un acteur majeur de cet attachement aux libertés et à l'unité.

Malgré cette période terrible, notre devoir de représentant-e-s des personnels est de revenir sur les réalités de notre administration, sur les exigences que nous, et les citoyennes et citoyens ont face à elle.

La journée de mobilisation inter-professionnelle de vendredi dernier a de nouveau montré l'importance des questions de salaires et de reconnaissance des personnels dans un climat d'inflation et de difficultés majeures pour toutes et tous. La signature massive en cours de la pétition unitaire « nous sommes la DRFIP » souligne l'importance de ces questions alors que des négociations difficiles sont en cours actuellement dans notre administration. A ce propos nous attendons toujours le retour des signatures de l'équipe d'encadrement alors que nous vous avons remis ce document lors du dernier CSAL ! Soutenir vos personnels ne vous intéresse pas ?

De même, nous attendons toujours la transparence et des informations sur les dossiers liés au Cadre d'Objectifs et de Moyens alors que la DG ne communique rien sur le dossier du recouvrement unifié ou la problématique Amendes, pour ne prendre que ces exemples. Ce alors que ces dossiers nationaux ont une déclinaison locale fondamentale et que les personnels méritent visibilité et respect à la fois pour l'exercice futur de leurs missions et leurs choix personnels en matière de mobilité par exemple !

Surtout, nous tenons à vous signifier notre stupefaction d'avoir été informés (pas par vous !) du feu vert de la DG pour le recrutement en Haute-Garonne de 9 contractuels au 31/12/2023. Nous attendons de votre part des informations sur les modalités de localisation de ces futurs collègues dont on nous informe qu'une partie serait fléchée sur GMBL.



Section de Haute-Garonne



Compte rendu des débats : CSAL du 19/10/2023

L'instance s'est tenue de 9 h à 16h30 en présence de l'administration et des organisations syndicales (*Solidaires Finances Publiques* et FO sur la totalité des débats, la CGT jusqu'au point 1, et la CFDT absente).

Notre déclaration liminaire est ici : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csdl391-liminaire-csal-19102023.html>
Suite aux déclarations liminaires, le DRFIP est revenu sur la période et les dispositifs de vigilance et sécurité nécessaires au vu des menaces en cours suite au meurtre de l'enseignant d'Arras et dans la situation internationale particulièrement tendue.
Nous avons rappelé l'importance des consignes à donner auprès de chaque agent-e, mais aussi attiré l'attention sur des situations particulières (Colomiers, Muret). Des préconisations spécifiques sur la sphère de CF et de l'accueil ont été présentées localement.
Dans les prochains jours ce dossier de la sécurité nécessitera la vigilance et l'implication de toutes et tous. Puis nous sommes rentrés dans les débats de l'ordre du jour.
Nous rappelons nos expressions sur plusieurs sujets qui avaient déjà été évoqués dans la dernière instance : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csdl386-cr-csal-du-14092023.html>

Ponts naturels : Aucun pont naturel dans le 31 ! Ni le 10 mai, ni le 16 août !

Le DRFIP, en bon élève de la note de la DG (voire avec un zèle que ladite note ne lui demandait pas) sur le sujet pour la période de la campagne IR, souligne les besoins de permanence des liens aux usagers, en particulier au téléphone un vendredi (journée de fermeture des services, et ce n'est pas de la part de la Direction, en particulier l'éducation nationale annonce une fermeture !).

Il évoque son engagement pour le droit de chacun-e de poser un congé sans restriction sur ces dates, mais affiche une volonté de maintien du service aux usagers nécessitant un dispositif de présence d'accueil, en particulier téléphonique (voire sur les accueils de proximité).

Devant l'expression unanime des organisations syndicales (patate chaude donnée aux chefs de services pour organiser ce dispositif, refus de notre demande d'autorisations d'absences pour toutes et tous (comme une reconnaissance du travail accompli vanée dans tous les discours officiels !), besoin de pause du réseau, demande de report de quelques jours de la date de dépôt déclaratif, incompréhensions absolues de ne pas envisager le 16/08) le DRFIP a soumis au vote son projet d'absence de ponts naturels en 2024. Devant le vote unanime des organisations syndicales un CSAL sera re-convoqué et nous formulons l'espoir que notre Direction locale trouvera la ressource (et le bon sens !) pour prendre en compte les aspirations de tous les personnels sans cibler uniquement celles et ceux des SIP dans cette période !

Nous relayons solennellement l'émoi des services sur un « triple discours » pas de pont en 2024 au prétexte de la défense du service public alors que la DG et notre Direction s'évertuent depuis des années à le détruire en matière de proximité et d'accueil ! Et là, pas le début d'un intérêt sur l'aspiration des personnels à une « pause ». Ce n'est pas acceptable !

En fonction des réponses de la Direction à la re-cconvocation du CSAL sur ce point, avec la nécessité de répondre à nos exigences et de retranscrire par écrit les propos du DRFIP sur « l'engagement du droit à chacune et à poser un congé sur ces journées », nous envisagerons de poser un appel à la grève sur ces 2 journées et *Solidaires Finances Publiques* proposera dans ce cas un préavis intersyndical, en accord avec l'unanimité des syndicats sur ce sujet lors de ce CSAL...

Travail à distance à la DRFIP 31 : Luchon, Boulogne et Grenade

La Direction nous présente, avec de beaux éléments de langage, ce qui a été son accompagnement du désastre du NRP avec la possibilité donnée de travailler à distance pour des postes dans le cadre de ces restructurations. Nous sommes revenus sur les difficultés lourdes rencontrées par les collègues : liens entre services, problèmes de formation et d'appropriation des matières transférées....



Section de Haute-Garonne



CSAL du 19/10/2023 : Flash Info tous services de la Place Occitane

Transfert du SIV à la Division Comptabilité en novembre : ça commence mal !

Alors que depuis des mois sur ce dossier à forts enjeux (environ 3 milliards d'euros d'encaissements sur l'année et 4 millions d'opérations imputées quotidiennement sur le compte BDF de la TTA/CAS), la Direction faisait la promesse de transfert d'effectifs à hauteur de 1A, 1B et 1C. Nous venons d'apprendre qu'il n'en sera rien au lancement du transfert le 2 novembre prochain. En effet, aucun C ne sera présent à cette date. La seule solution évoquée est le lancement d'un recrutement d'un contractuel « le plus rapidement possible » !

Solidaires Finances Publiques 31 a dénoncé l'amateurisme et la parole non tenue de la part de la Direction. Une nouvelle fois ce seront les agent-e-s qui seront en première ligne pour « faire toujours plus avec moins de moyens » !



Mécano immobilier pour la Place Occitane

Dans le cadre de la politique immobilière de l'État, avec ses objectifs de rationalisation et d'optimisation, c'est un véritable processus « d'ensardinement » des personnels qui se prépare.



Pour la Place Occitane la création d'un CGF DREAL courant 2024 (mais aussi l'arrivée du PGD-GPP et le départ rue des lois du CBR) impliquera des modifications des locaux sur tous les services.

La Direction nous a présenté un premier projet élaboré par un cabinet privé grassement rémunéré à hauteur de 35 000 € rappelons le ! Ce document doit servir aux discussions avec les équipes pour l'élaboration du projet définitif. Il a été adressé aux chefs de services et des discussions avec les agent-e-s doivent se tenir prochainement. La BIL fera également le point de ce dossier doit être finalisé avec pour objectif des travaux qui conduiraient à une implantation du CGF en mai 2024.

Vous pouvez nous demander ce document qui comporte les plans prévisionnels au mail suivant : solidairesfinancespubliques.drifip31@drifip.finances.gouv.fr

Nous avons pointé dans le débat du CSAL plusieurs incompréhensions majeures sur le projet présenté en lien avec la réalité des services, des missions, des liaisons, sur l'éclatement des services et sur les besoins des équipes. Nous invitons les personnels à s'impliquer dans ces futures réunions dans les services et à nous transmettre toutes leurs analyses et doléances. Pour rappel ce dossier sera régulièrement évoqué dans les futures instances (CSAL et FS) des prochains mois.
Ce dossier est essentiel pour notre vie au travail !



Section de Haute-Garonne



Mécano immobilier sur Toulouse et Balma : les agent-e-s ne sont pas des sardines !

Tout d'abord un rappel des débats du CSAL de septembre avec les pistes et éléments de calendriers sur le dossier avec un extrait de notre compte rendu :

Mécano immobilier des services sur les résidences de Toulouse et Balma. La Direction a commandé un audit à une entreprise privée (35 000 € !!!). Nous avons dénoncé l'opacité de ce travail, fait sans aucun dialogue et recensement des besoins avec les agent-e-s et les syndicats.

Nous avons renouvelé nos propos du CSA de juillet pour refuser « l'ensardinement » des personnels induit par les priorités immobilières de l'État, ainsi que notre refus que les seuls objectifs soient la rationalisation et l'optimisation, sans tenir compte des besoins et de la réalité de nos métiers !

Les acteurs de prévention (Inspecteur Santé Sécurité au Travail et médecin de prévention) ont solennellement souligné ces questions en regrettant que la documentation de la DRFIP 31 « ne prenne jamais en compte les conditions de travail ». De même, ils ont souligné l'impératif d'un travail en amont, avec leurs préconisations et l'association des instances (Formation Spécialisée) et des agent-e-s.

Quelque peu « bousculé » par ces interventions le DRFIP a exprimé « à l'oral » son accord pour que ces enjeux soient étudiés. Les documents seront fournis et plusieurs points d'informations faits dans les prochaines semaines (en FS ou en réunion spécifique) avec les syndicats.

De même, les projets seront mis en discussion dans les services concernés pour établir un diagnostic des besoins. La Direction indique vouloir valider un plan exact de localisation des services pour fin décembre 2023.

À ce stade il est envisagé : Pôle de Gestion Domaniale et Gestion des Patrimoines Privés sur la Place Occitane, création d'un Service de Gestion Financière DREAL Place Occitane, PNAA au CFP de Balma, TTA-CAS à la nouvelle Cité, PRS à Rangueil, CBR rue des lois...

Nous avons rappelé ensuite les réalités de nos services (travail en double écran, masse de dossiers et documents papier, problématique de l'accueil téléphonique, accueil physique), mais aussi la visibilité des effectifs des services (problématique TTA-CAS, PRS, entre autres) en lien avec les « priorités du COM » qui confirment, s'il en était besoin, que « l'ensardinement » est non seulement inacceptable pour les conditions de travail des personnels, mais n'est pas, de plus, opérationnel pour le bon exercice de nos missions !

Lors du CSAL du 19/10, les élu-e-s de *Solidaires Finances Publiques 31* sont longuement revenus sur ce dossier, car ce point était à l'ordre du jour avec en documents fournis les plans (projet de discussion à ce stade seulement) réalisés par le cabinet privé mandaté (chèrement) par

